

Doc. 14792 Part 1  
23 janvier 2019

## L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (janvier-décembre 2018) et l'examen périodique du respect des obligations de l'Islande et de l'Italie

### Amendement<sup>1</sup> n° 19

M. Andrea ORLANDO, Italie, Groupe des socialistes, démocrates et verts  
M. Carlo FIDANZA, Italie, Membres n'appartenant à aucun groupe politique  
M. Roberto RAMPI, Italie, Groupe des socialistes, démocrates et verts  
M. Marco GATTI, Saint-Marin, Groupe du Parti populaire européen  
M. André GATTOLIN, France, Membres n'appartenant à aucun groupe politique  
Mme Maria RIZZOTTI, Italie, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 9.2.10, remplacer les mots:

«souligne les progrès significatifs réalisés dans le cadre de la gouvernance du financement des partis politiques; encourage toutefois»

par le mot suivant:

«encourage».

### Déposé par:

ORLANDO Andrea, Italie, SOC  
FIDANZA Carlo, Italie, NI  
GATTI Marco, Saint-Marin, PPE/DC  
GATTOLIN André, France, NI  
RAMPI Roberto, Italie, SOC  
RIZZOTTI Maria, Italie, PPE/DC

---

1. 2019 - Première partie de session

